

Expert court-terme recherche et sauvetage en mer (SAR) : rédaction des procédures opérationnelles permanentes (SOP) de l'action de l'Etat en mer

Description du projet

L'objectif principal de l'action est de renforcer les capacités des acteurs publics mauritaniens responsables de la surveillance des frontières maritimes, de la recherche et du sauvetage, ainsi que de la prise en charge et de la protection des migrants empruntant la route atlantique. Cela passe par une analyse approfondie de la situation actuelle dans ces domaines, incluant l'évaluation du cadre institutionnel, des équipements et infrastructures existants, et des besoins en formation. Des recommandations concrètes seront formulées et proposées aux autorités mauritaniennes pour améliorer les dispositifs de surveillance, de sauvetage et de protection des migrants, dans le respect des normes nationales et internationales, notamment les droits de l'homme. L'action vise également à renforcer la coopération institutionnelle et internationale en matière de gestion de la migration, tout en établissant une relation de confiance avec les autorités mauritaniennes sur ces enjeux sensibles.

Description de la mission

A. Objectifs de la mission

Dans le cadre du partenariat global renforcé avec la Mauritanie et le financement NDICI associé, tout particulièrement la tranche variable pour l'année 2025, les autorités mauritaniennes sont tenues d'élaborer un document SAR définissant les procédures opérationnelles d'intervention de sauvetage en mer par l'État, validé et signé par toutes les parties prenantes. Ce document SAR comprend un préambule un mémorandum d'entente à travers lequel les acteurs s'engagent à respecter les procédures établies. Il est prévu d'être transmis à la Commission pour 1er juin 2025.

La mise en place d'un expert court terme contribue à soutenir l'élaboration, la rédaction et la publication de ce document. Ce document se concentrera sur les situations liées aux navires de pêche artisanale (pirogues dites mauritaniennes ou sénégalaises). Il constituera une pièce essentielle d'un plan SAR plus global mis en œuvre ultérieurement par la Mauritanie.

LIMITE DE CANDIDATURE

10 Février 2025

DURÉE DE LA MISSION

Court Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

B. Stratégie de pérennisation

La mobilisation et la réunion des acteurs mauritaniens concernés par le sujet sera définie par le chef de projet en concertation avec les autorités mauritaniennes et la Délégation de l'Union européenne. A minima, les acteurs concernés seront les entités étatiques en mesure d'opérer en mer sur la situation de sauvetage. En première approche, il s'agit des garde-côtes mauritaniens (GCM), de la marine nationale et de la gendarmerie maritime (pour ce qui concerne cette composante, à proximité immédiate des emprises portuaires où elle opère effectivement des embarcations).

C. Résultats prévus

- Les modes d'actions et les méthodes de travail concernant l'intervention de sauvetage en mer sont créés ;
- Les procédures opérationnelles permanentes sont rédigées (SOP) concernant l'action de l'Etat en mer ;
- Un mémorandum à travers lequel les acteurs s'engagent à respecter les procédures établies est signé et rédigé ;
- Les acteurs concernés sont formellement engagés.

Description des tâches de l'expert

- Analyser la note conceptuelle générique de l'organisation des moyens étatiques mauritaniens susceptibles d'intervenir en mer et des situations de détresse en mer rencontré le plus fréquemment dans les eaux de responsabilité mauritaniennes ;
- Rédiger un draft à présenter auprès du chef de projet ;
- Animer des ateliers comportant des visites d'installation à Nouakchott ;
- Rédiger des SOP en coordination avec les partenaires mauritaniens ;
- Rédiger un mémorandum en coordination avec les partenaires mauritaniens.

Livrables attendus

	Nom du livrable	Descriptif	Date de livraison
1	Draft	Version provisoire des SOP	31 mars 2025
2	SOP	Rédaction des procédures en intégrant les observations du chef de projet	30 avril 2025
3	Mémorandum	Rédaction du mémorandum	15 mai 2025

Organisation de la mission

A. Transports et déplacements

L'équipe projet en place à Nouakchott assure les déplacements à Nouakchott.

Les frais de transport en classe économique seront gérés et pris en charge par Civipol, dans la limite du budget.

B. Séjour et hébergement

Le prestataire percevra un per diem de 145,00 € par nuit passée en Mauritanie au titre de la mission au maximum de 10.

C. Modalités de paiement

Des honoraires journaliers seront versés. Le montant des honoraires sera défini avec l'équipe projet.

Profil de l'expert

- Expert Sénior
- Au moins 5 ans d'expérience en termes de manager à l'organisation et la conduite de la réponse opérationnelle correspondant à l'intervention de sauvetage en mer
- Expérience en environnement international et hors pays développé sur le sujet indispensable
- Connaissance des logiques sous-tendues par la publication de plan SAR - ORSEC Mer indispensable
- Profils possibles :

A/Profil Officier-marinier supérieur ou officier spécialisé de la marine guetteur sémaphoriste : Brevet supérieur indispensable - Brevet de maîtrise apprécié - Expérience en NAVIT ou TRANS appréciée

B/Affaires maritimes, fonctionnaire ministère des transports, marin professionnel disposant du bagage correspondant.

- Connaissance de l'arabe est un atout

Veillez envoyer vos candidatures avant le 10 février 2025 (CV au format européen) par voie électronique aux adresses suivantes :

paul-henry.lavisse@experts.civipol.fr / julianne.o-boulou@civipol.fr

